

JEAN-BLAISE GRIZE
Logique et discours

L'étude qui suit ne prétend ni fournir une méthode générale d'analyse des textes, ni même une description de *The Lover and His Lass*. Elle se propose simplement de marquer une direction de recherche en précisant certains points de méthode, en posant quelques principes et quelques hypothèses et en signalant des problèmes qu'il serait intéressant d'approfondir. Elle voudrait aussi mettre en évidence, si le besoin s'en fait encore sentir, qu'un abord fructueux du discours ne peut se faire d'un seul point de vue et qu'ici comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, un travail interdisciplinaire s'impose.

I. L'activité discursive

Parler, comme on le fait, de « grammaire du texte » ou de « grammaire du discours » conduit immédiatement à s'interroger sur les notions qui sont en jeu. Non pas, à vrai dire, qu'il faille poser des définitions formelles et a priori. Mais aucune recherche n'est possible si l'on ne dispose pas d'un cadre conceptuel où la situer. J'adopterai ici celui d'un certain type d'activité spécifiquement humaine, activité que l'on peut appeler *discursive*, et que se caractérise en ceci qu'elle est orientée, finalisée, qu'elle crée du sens et qu'elle se manifeste sous la forme de textes écrits ou oraux.

Dire qu'elle est *orientée* signifie qu'elle est celle d'un sujet-auteur *A* qui va vers un sujet lecteur *B* (ou auditeur). Il s'agit donc, comme on le voit d'un fragment du schéma classique de Jakobson (1963: 213–214), où *A* est le destinataire et *B* le destinataire. Il faut cependant faire trois remarques. Notons tout d'abord que *A* et *B* ne doivent pas être entendus comme des individus – ou pour *B* des ensembles d'individus – concrets et réels. Ce sont des concepts ou des places dans une structure. En second lieu comme le souligne Pêcheux (1969: 18), ce qui va de *A* à *B* n'est pas nécessairement une transmission d'information. Ceci résulte de la conception de l'activité discursive qui est créatrice de sens. Enfin, il faut comprendre que *A* est aussi son propre lecteur, comme *B* est son propre auteur, ce qui conduit à un diagramme du genre suivant.



On voit ainsi que, si l'activité est orientée, le sens ne « passe » pas de *A* à *B*. On a plutôt affaire à un phénomène d'induction ou de résonance: il y a production de sens en *B* à l'occasion d'une création de sens par *A*.

Dire ensuite que l'activité est *finalisée*, c'est accepter l'existence d'un projet. Peut-être est-ce là une hypothèse un peu forte si l'on songe à certains discours

enfantins ou aux procédés d'écriture automatique. Elle est toutefois nécessaire à préparer une typologie des discours. Il n'est pas difficile, en effet, de dégager des différences de structures entre, disons, *The Lover and His Lass* et la Proposition 1 du livre I des *Éléments* d'Euclide. Mais pour en rendre compte, c'est-à-dire pour dépasser le simple constat de fait, il faut bien se donner les instruments nécessaires.

Il s'agit enfin d'une activité *créatrice* ce qui demande à être précisé. Considérons en effet la première phrase de *The Lover and His Lass*:

- (1) An arrogant gray parrot and his arrogant mate listened, one African afternoon, in disdain and derision, to the lovemaking of a lover and his lass, (2) who happened to be hippopotamuses¹.

Elle a de toute évidence un sens pour quinconque lit l'anglais. Mais une telle constatation, si elle est fondamentale, reste insuffisante pour mettre en place une quelconque procédure d'analyse et de description. Je postulerai donc qu'elle a un sens dans la mesure où *elle crée un monde*. Il y est en effet question de divers «objets» (un couple de perroquets et un couple d'hippopotames), de certaines de leurs propriétés (les perroquets sont gris et arrogants), de certaines relations entre eux (les premiers observent sans aménité les seconds), de certaines de leurs actions (les hippopotames se font la cour). C'est tout cela que j'appelle un monde. Certes, celui de Thurber n'est pas celui de Buffon: naïvement le premier est fictif, tandis que le second est réel. Mais peu importe. La question n'est pas de s'interroger sur la notion métaphysique de réalité. Il suffit de constater que, dans l'un et l'autre cas, on est en présence d'une *schématisation* créée par le discours.

Il s'ensuit une conséquence fondamentale qui est que *A* n'a pas à dire le vrai, mais qu'il doit seulement créer du *vraisemblable*. Encore convient-il de faire deux remarques. La première est que la détermination du vraisemblable ne concerne pas plus l'analyste du discours que celle du vrai ne concerne le logicien. C'est au mathématicien de décider si la proposition «313 est un nombre premier» est vraie ou fausse et c'est apparemment au psychosociologue de savoir en quel sens et pour quelles populations le texte de Thurber est vraisemblable ou pas. La seconde est que la composante «vrai» dans «vraisemblable» ne peut simplement renvoyer à l'idée commune de vérité. Les perroquets et les hippopotames ne parlent pas «vraiment». Mais il existe des perroquets, il y a des oiseaux gris et des personnes arrogantes et le vraisemblable résulte de la combinaison de tout cela.

Enfin les activités discursives se manifestent par des *textes*, ce qui implique l'usage d'une langue naturelle. Il s'agit-là d'une remarque tout à fait banale, mais dont la portée est décisive dans la mesure où les signes du texte ont un sens avant même d'y figurer. Certes, on dit communément que le sens d'un mot n'est pas ce qu'en dit un dictionnaire quelque excellent qu'il soit, qu'il ne se révèle que par l'usage et certains soutiennent même qu'il n'est en quelque sorte que «la somme» de ses usages. Il est vrai que mon dictionnaire ne me donne aucune information sur «Mr Gray» et que la définition qu'il me fournit de «hippopotame» confère à ce mot un autre sens que celui qui résulte de la lecture de Thurber. Mais «un autre sens» ne veut pas dire «dépourvu de sens». C'est là un des aspects fondamentaux des langues

¹ Je fournis en appendice le texte découpé selon les nécessités de mon analyse et les nombres entre parenthèses sont de moi. Mais je pense faciliter la lecture de cet article en reproduisant les passages dont je fais usage.

naturelles par lequel elles se distinguent des langues artificielles. Dans un système formel, un signe comme par exemple \supset n'a aucun sens pour moi avant que j'aie pris connaissance des axiomes du calcul. Mais un mot français, même s'il ne m'est pas familier, a toujours pour moi une sorte d'aura significative.

J'ai insisté plus haut sur le fait que *A* et *B* étaient des concepts théoriques, mais il est bien clair qu'ils sont posés pour représenter des individus. Si l'on se place alors un instant au niveau concret, on constatera immédiatement que, dire que les signes ont un sens ou un contenu, c'est dire qu'ils évoquent quelque réalité située en dehors d'eux. Ce renvoi du discursif à l'extradiscursif reste fondamental au plan des concepts. Seul en effet un tel pouvoir évocateur rend possible le processus de schématisation. On ne pourrait parler de création d'un monde si les signes utilisés n'étaient pas en relation avec autre chose qu'eux-mêmes.

Ceci rend la trichotomie de Morris (1955) entre syntaxique, sémantique et pragmatique difficilement utilisable. Etudier séparément les relations entre signes, les enrichir ensuite, comme de l'extérieur, d'un contenu et s'interroger enfin sur les rapports qu'ils soutiennent avec les utilisateurs, c'est faire éclater une unité toujours donnée globalement et s'empêcher de la comprendre comme telle. Je ne veux pas dire par là que la distinction de Morris n'ait pas été féconde. Elle a conduit, particulièrement en logique, à des résultats fondamentaux. Mais, même là, la différence entre syntaxe et sémantique s'est révélée finalement assez minime, reposant à l'analyse sur la part de métalangue à investir. Encore là la logique mathématique n'a-t-elle pas à se préoccuper du sujet. Mais sitôt que, comme dans les textes qui résultent d'une activité discursive, le sujet a la place centrale, il est impossible de traiter isolément chacune des trois composantes.

On est ainsi amené à reconnaître que les effets de sens produits à l'occasion d'un discours vont se dérouler sur deux plans à la fois: d'une part sur celui de ce qui est dit, d'autre part sur celui de ce qui est évoqué.

(11) *But is was spring, (12) and the lover and his lass were young, (13) and they were oblivious of the scornful comments of their sharped-tongued neighbors.*

C'est au niveau du dit que *but* introduit une opposition, mais c'est au niveau de l'extradiscursif que le printemps et la jeunesse des partenaires fournissent une explication de leur comportement. Cette imbrication de principe du textuel et de l'extra-textuel ne doit jamais être perdue de vue. C'est elle qui permet de comprendre ce que Piaget (1967: 164) a dit de l'enfant, mais qui vaut tout autant pour l'adulte: « il prolonge la réalité sensible . . . par une réalité verbale et imaginée qu'il met sur le même plan ». Sans un tel comportement l'histoire des Grays, de Mr Hippopotamus et de Mrs Hippopotama serait proprement inintelligible.

Pour mieux marquer encore l'importance que prend dans les activités discursives l'usage des langues naturelles, imaginons un mathématicien qui se propose, par exemple, de construire la théorie des groupes. Il vise l'élaboration d'un système formel et il dispose pour ce faire de langages appropriés. Mais supposons qu'il veuille travailler dans sa langue maternelle. On sait alors de quelle prudence il doit faire preuve, de quelles précautions il doit s'entourer. S'il parle d'objets, il lui faut préciser qu'ils sont quelconques, c'est-à-dire vides de sens, s'il parle d'addition et d'égalité, il doit faire abstraction du sens que ces termes ont en arithmétique ou ailleurs, et ainsi de suite. Bref, il se voit contraint à faire table rase, d'où le fait que ses axiomes

et ses définitions précèdent tout le reste de sa construction. Il s'ensuit d'ailleurs que ses objets sont dépourvus de toute ambiguïté, qu'ils sont entièrement déterminés au moment où il écrit le dernier axiome, mais qu'il se voit obligé d'établir leur existence.

Il en va tout autrement des objets discursifs. Parce que *A* utilise une langue naturelle avec tous ses caractères, il ne part jamais de rien, n'a donc jamais l'obligation de tout construire. Il peut, selon ses besoins, en appeler à tout moment à de nouveaux éléments. Il n'est pas même tenu de prouver l'existence de ce dont il parle. Plus explicitement, il lui suffit de parler pour créer. La langue est construite de telle sorte qu'il est même impossible de nier l'existence des objets sans la poser préalablement. Ainsi dans

« Une fourmi de dix-huit mètres
Avec un chapeau sur la tête,
ça n'existe pas»

le *ça* renvoie à la fourmi qui, jusque-là, existait.

Il est vrai que par ailleurs les langues naturelles sont imprécises, ambiguës et polysémiques et que, par conséquent, ses objets restent toujours partiellement flous, que l'on n'a jamais fini de les déterminer. Ces propriétés des langues, que toute une Ecole de philosophie logique considère comme des vices, me paraissent au contraire être des vertus. Je veux dire que sans elles le discours ne pourrait pas fonctionner comme créateur de schémas toujours perfectibles. Elles permettent le dialogue « qui est la condition du langage humain » (Benveniste, 1966: 60), et les systèmes formels en effet ne dialoguent pas entre eux! Elles autorisent aussi, comme le fait Galay (1972), à considérer que tout discours est une transformation, c'est-à-dire une application d'un ensemble de sens vers un ensemble de sens. Les activités discursives apparaissent ainsi comme de véritables activités avec leur pôle d'assimilation où *A* prend en charge les sens qu'il impute à *B* et avec leur pôle d'accommodation où il transforme ses propres sens en fonction de *B*.²

L'unité que représente le texte n'exclut toutefois pas la possibilité de le décrire de plusieurs points de vue et j'en distinguerai trois, quitte à montrer plus loin qu'ils ne sauraient être totalement indépendants les uns des autres.

1. Puisque le texte est produit dans une langue naturelle, que celle-ci forme système et qu'elle a ses propres contraintes, il est tout d'abord possible de procéder à une *description linguistique*.

2. Puisque le texte résulte d'une activité et que toute activité obéit à des lois structurales qui lui sont spécifiques, il est encore possible de recourir à une *description rhétorique*. J'utilise ici le terme au sens élargi que lui donne Galay (1972: 10), qui « tirant leçon de ce premier résultat [que le discours s'effectue grâce à des formes], doit faire retour à la totalité des discours . . . , afin d'étendre au discursif en général ce que l'ancienne rhétorique a remarqué dans des limites déterminées. »

² Il s'agit-là de concepts piagétiens: « Toute action, en s'appliquant à des objets s'accommode à eux, c'est-à-dire subit en négatif l'empreinte des choses sur lesquelles elle se moule. L'essentiel de l'action n'est naturellement pas dans cette empreinte: il est dans la modification imposée à l'objet, c'est-à-dire dans l'assimilation de celui-ci aux schèmes du sujet ». Piaget et Inhelder (1948: 540).

3. Puisque le texte coordonne des contenus, détermine et relie entre eux des objets selon les lois très générales de l'intelligence – un texte offre toujours un certain degré d'intelligibilité – il est enfin possible d'en donner une *description logique*. C'est à ce troisième point de vue que je vais me placer, mais quelques précisions sont encore nécessaires.

Tout d'abord mon projet n'est pas de déterminer la logique des langues naturelles, ni de prendre parti sur la question du rapport entre linguistique et logique. L'une et l'autre tâche exigeraient de se situer au point de vue linguistique, ce qui n'est pas de ma compétence. Tout au plus souscrirais-je à la déclaration de Lakoff (1970: 151) selon laquelle «most uses of natural language involve reasoning of some sort», mais en insistant sur le fait que mon problème est de saisir les éléments logiques en tant qu'ils sont imputables au sujet discursif *A* et non en tant qu'ils appartiennent à l'outil linguistique.

Mon projet n'est d'ailleurs pas non plus celui d'une réduction à la logique mathématique, en ce sens que je ne vise pas à décrire les textes en me servant d'elle comme d'un langage unique. Il y a à cela une raison qui me paraît décisive et qui tient à sa nature même. Entièrement élaborée pour les besoins de la démonstration, elle exclut toute considération du sujet. Une démonstration à ses yeux n'est pas le résultat d'une activité: c'est une suite d'expressions bien formées jouissant de propriétés définies par ailleurs. Or ce que requiert une description logique des textes, c'est une logique avec un sujet, que j'appellerai une *logique naturelle*.

Il est possible de s'en faire une première idée en partant de la position de Gonseth (1937) pour qui la logique mathématique est «la physique de l'objet quelconque». La logique naturelle apparaîtra alors comme la physique des objets non tout à fait quelconques, comme celle de ces objets que vise le discours. Sans doute objectera-t-on que, dans la mesure où il n'y a de science que du général, on n'a plus affaire alors à une logique au sens propre du terme. Il faut toutefois prendre garde de ne pas absolutiser les termes. Entre l'individuel singulier et l'universel général, il est possible de concevoir autant d'intermédiaires que l'on veut. Entre tout ce que dénote et connote dans la fable de Thurber «to listen to» et une simple classe de couples ordonnés, il y a place pour des catégories assez générales pour être objets de science, assez particulières pour retenir certains aspects de l'activité discursive. Il s'agit donc de disposer d'une logique qui fasse coexister forme et contenu d'une façon analogue aux langues naturelles. Le côté, à première vue paradoxal, de cette position disparaît dès que l'on prend conscience que la logique formelle n'est finalement qu'un cas limite parmi toutes les structures concevables. En fait, comme l'écrit Piaget (1972: 40): «Chaque structure constitue . . . une forme par rapport aux structures de rang inférieur quelle englobe dans sa composition et un contenu par rapport aux structures supérieures qui l'utilisent à titre de donnée ou de matière à construction. Plus précisément chaque structure est à la fois construction (forme), à l'égard des formes inférieures, et application (contenu) par rapport aux supérieures».

On est ainsi conduit à penser davantage à la logification qu'à la logique, à passer de ce que j'ai appelé ailleurs (Grize, 1971) de la logique-état à la logique-procès. On pourra ainsi tenir compte simultanément des deux plans que le discours ne cesse d'entrecroiser: celui des objets tels qu'ils sont explicitement posés et déterminés par le texte et celui de ce qu'on pourrait appeler les images que *A* prête à *B*. Dans le premier cas une inférence sera un DONC, dans le second ce sera un ON VOIT QUE.

La nécessité de conduire l'analyse sur deux plans à la fois a été clairement mise en évidence par divers auteurs. C'est ainsi que, à propos de la contradiction par exemple et sur le plan linguistique, Bloomfield (1955: 253) écrit: « *Contradiction is a feature of meanings, not of grammatical forms.* » De son côté et sur le plan psychologique, Wason et Johnson-Laird (1969) ont mis en évidence deux types de contradiction. Les unes de nature formelle ou à proprement parler logique et les autres qui résultent d'une inadéquation entre la pensée et la réalité, c'est-à-dire de la non-réalisation d'un événement prévu.

II. Quelques problèmes de méthode

Le postulat qui commande toute ma démarche consiste à considérer le texte comme *un objet qui se suffit à lui-même*, c'est-à-dire à poser qu'il est possible de l'étudier indépendamment de la « personnalité » de son auteur et des circonstances particulières dans lesquelles il a été écrit. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un choix et que, en conséquence, il est contestable.

Voulez-vous, par exemple, étudier *Bérénice*? Non seulement il est intéressant de replacer l'œuvre dans la société du XVIIe siècle qui l'a vu naître, et en particulier dans le milieu courtisan qui entourait le Roi Soleil, il est intéressant de la situer par rapport à Racine, d'essayer de voir quel rôle elle a joué dans sa vie, pourquoi, il a été conduit à l'écrire à ce moment-là plutôt qu'à un autre, mais encore vous ne pouvez la comprendre en négligeant tout cela. *Bérénice* est une œuvre unique, elle a été produite à une époque bien déterminée, par un auteur profondément inséré dans un certain monde social, elle a été écrite un an après *Britannicus* et deux ans avant *Bajazet*. Elle se trouve en fait dépendre d'un ensemble très complexe de conditions qui commandent et son fond et sa forme. Vouloir l'étudier en elle-même, comme un objet, fût-ce pour en décrire la structure logique, c'est la mutiler, c'est tenter de saisir quelque chose d'irréel qui n'a jamais existé et qui est sans intérêt. Comme il s'agit-là d'une mise en cause radicale de toute analyse structurale, il convient d'examiner de plus près ce genre d'objections.

Je commencerai, pour cela, par reformuler la critique en disant: il est illégitime d'étudier un texte quelconque sans prendre en considération ses conditions de production. Ceci conduit à soulever trois questions.

1. Que faut-il entendre au juste par condition de production? Personne ne songera sérieusement à y faire figurer tous les aspects culturels, politiques, économiques et sociaux des origines jusqu'au moment de la production. Il faut donc de toute évidence procéder à une sélection. Je ne vois alors que deux types de critères pour effectuer le choix. Ou bien on se donnera des critères *a priori*, c'est-à-dire découlant d'un cadre théorique préalable, ou bien on cherchera des critères *a posteriori*, on s'adressera donc au texte lui-même pour les trouver. Dans le premier cas, on aura simplement affaire à une autre finalité que celle que j'ai adoptée et ce sera un problème de pure idéologie que de déterminer laquelle l'emporte en valeur sur l'autre. Dans le second cas, rien dans le postulat que j'ai formulé n'exclut la prise en considération de certaines conditions de production. J'irai plus loin: le nécessaire renvoi du discursif à l'extradiscursif l'impose. Sans vouloir en faire ici la théorie, je voudrais prendre trois exemples pour illustrer la chose.

- a) (18) To the Grays, however, the bumbling romp of the lover and his lass was hard to comprehend (19) and even harder to tolerate, (20) and for a time they thought (21) of calling the A.B.I., (22) or African Bureau of Investigation, (23) on the ground that monolithic lovemaking by enormous creatures . . . was probably a threat to the security of the jungle.

A un certain niveau de description, on peut parfaitement se contenter de constater que le comportement des hippopotames détermine momentanément chez les Grays l'intention d'une action qui est de faire appel au A.B.I. On est en présence de relations logiques. En revanche, il est exact que le sel de l'histoire repose sur tout un ensemble de conditions qui ont permis l'existence du F.B.I. et l'ont conduit à se spécialiser dans les cambriolages en tous genres. Mais ce type de considérations, s'il n'est pas sans ajouter à l'intérêt que l'on peut prendre à la lecture de *The Lover and His Lass*, ne fait simplement pas partie de mon niveau d'aspiration.

- b) (24) But they decided instead (25) to phone their friends and neighbors (26) and gossip about the shameless pair.

Ici l'extradiscursif joue un rôle direct dans l'analyse logique elle-même. Selon que l'on considère « to phone » comme une action quelconque ou qu'on l'insère dans un ensemble de pratiques propres à une certaine société, on sera conduit à introduire entre (25) et (26) des liens de nature différente: ou bien on posera (25) *et* (26), ou bien (25) *pour* (26).

c) Si enfin on considère un terme comme »to exchange« (dans (29)) et que l'on se place non plus dans une perspective de reconnaissance, mais dans une perspective de génération, il faut savoir qu'un échange de propos requiert plus d'un actant. Ceci revient d'ailleurs tout simplement à répéter ce que j'ai dit plus haut: la logique naturelle ne sépare jamais entièrement forme et contenu.

2. La deuxième question consiste à se demander comment procéder à l'étude directe des conditions de production. On peut évidemment s'adresser à certaines sciences. Je ne doute pas, quant à moi, qu'une analyse matérialiste puisse expliquer la création du F.B.I. et son évolution très spéciale. Il est même plausible d'admettre qu'une psychanalyse permettra de comprendre pourquoi Thurber fait allusion à cette institution et pourquoi je m'en amuse. Mais c'est faire là de la sociologie et de la psychologie. C'est surtout confondre le point de vue sur *A* avec le point de vue de *A*. Que le *A* concret emprunte ses idées un peu partout, qu'il soit conditionné par son revenu et par sa tendre enfance, personne n'en peut aujourd'hui douter. Mais le *A* théorique n'a pas à être déterminé par autre chose que par des concepts théoriques et cela rejoint la réponse à la première question.

3. Que signifie enfin l'illégitimité d'une étude du texte pris en lui-même? Cela peut vouloir dire qu'un texte ne saurait être objet de science. Toute détermination est négation, toute abstraction ampute la réalité: le texte ne peut être que l'occasion d'une contemplation. Ou bien, plus vraisemblablement, cela signifie que le découpage est sans intérêt. Il faut sélectionner mais sans se priver de l'essentiel ainsi que le fait le postulat incriminé. A ceci il n'a y pas grand'chose à répondre, sinon comme plus haut que l'essentiel est une question d'idéologie et que poser un postulat n'empêche personne d'en poser un autre.

S'en tenir au texte et maintenir en même temps le rôle de l'extratextuel conduit toutefois à un double problème. Il faut en effet admettre que le texte contient des

indices de ce qui n'est pas lui. Or, par définition, un indice n'indique que de façon probable et de plus, il est encore nécessaire de préciser ce dont il est indice.

Commençons par le second point et distinguons la description d'un phénomène de son explication. Une marque quelconque sera indice de l'une ou de l'autre selon que le cadre théorique à disposition est faible ou fort. Je poserai, dans la troisième partie de cette étude, quelques hypothèses qui pourront servir de cadre à une description. Nous n'aurons donc affaire dans ce qui suit qu'à des indices simplement descriptifs. On ne saurait cependant admettre qu'il suffira d'affirmer les choses pour obtenir un jour une quelconque explication. D'autres concepts théoriques seront nécessaires et en particulier tout un système de paramètres comme le projet de *A*, l'image qu'il a de *B*, celle qu'il a de la situation, de lui-même, et ainsi de suite. Une telle construction est en cours pour les textes qui résultent d'une volonté consciente d'intervention sur *B* (Morf et Grize, 1974). *The Lover and His Lass* n'entre pas dans cette catégorie, de sorte que je serai contraint de m'en tenir à la seule description. Celle-ci comporte d'ailleurs suffisamment de problèmes non résolus pour qu'il vaille la peine de s'y pencher.

Quant à l'indétermination des indices, c'est-à-dire au fait que, même à un seul niveau théorique, un élément repéré peut renvoyer à plus d'une réalité, il faut y voir la marque spécifique des langues naturelles. Pour parler comme Lakoff (1970), chacun de nous à son jargon personnel et le lecteur-analyste n'est pas plus innocent que le lecteur amateur. Tout au plus, dans les cas où il en est conscient, le premier peut-il proposer plusieurs descriptions. Considérons par exemple le texte suivant.

(33) They called up their friends and neighbors (34) and discussed the incredible fact (35) that a male gray parrot and a female gray parrot could possibly have any sex appeal.

Comme par comparaison avec le fragment (24)–(26), je ne trouve pas ici la mention explicite de la volonté des personnages (« they decided to »), mon jargon personnel me conduit à voir dans « and » une simple juxtaposition. Mais je dois avouer que je n'aurais pas grand'chose à objecter à quelqu'un qui, comme plus haut, y verrait un indice de *pour*.

Gardin (1973: 141) rappelle qu'il a souvent insisté sur le fait qu'une analyse de contenu ne peut se faire « within natural language alone, i.e., on 'virgined, untouched' texts ». Une analyse logique qui traite aussi des contenus ne le peut pas davantage et cela tient à ce qu'un texte n'a jamais une seule signification. Cela découle de la nature même de l'activité discursive qui est orientée vers un sujet-lecteur (auditeur) dont on ne peut jamais supposer l'univocité. Sans doute objectera-t-on le discours scientifique qui, dans la terminologie de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), s'adresse à « l'auditoire universel ». Mais il s'agit-là d'un auditoire vide dans la mesure exacte où le discours scientifique tend vers le discours formel.

Il faut donc accepter de travailler dans la polyvalence ce qui ne signifie évidemment pas renoncer à en minimiser les effets. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, il me paraît méthodologiquement convenable d'adopter deux principes d'ailleurs liés: le *principe de l'a posteriori* et le *principe de renversement*. Illustrons-les par un exemple.

(14) they continued to bump each other around in the water, (15) happily pushing and pulling, backing and filling.

Le principe de l'a posteriori consiste à ne pas se demander si une analyse sémique de «to bump each other» est capable de mettre en évidence les actions de «to push», «to pull», «to back» et «to fill». Dans cette première étape, il conduit à reconnaître et à enregister le fait que, dans ce texte et à cette place *A* commente «to bump» de la façon qui est dite. La description y verra un genre et quatre espèces, non parce que les choses seraient telles en soi, mais parce qu'elles sont ainsi présentées.

(42) Laugh (43) and the world laughs with you.

Ici «and» est de toute évidence l'indice d'une relation de conséquence entre (42) et (43), aussi la première idée qui vient à l'esprit est de rechercher dans le stock des relations logiques de quoi effectuer l'inférence. Mais le principe de renversement impose de procéder à l'envers en reconstruisant les étapes qui vont de (42) à (43) telles que le discours les a créées. La conséquence (43) se déduit de l'hypothèse (42), non par la logique instituée mais par le texte de Thurber.

A première vue, ceci éloigne passablement de la logique usuelle qui est toujours normative. Ainsi, pour prendre le cas le plus simple, dans le calcul des propositions, si *p* et *q* sont vraies on peut les composer à l'aide de huit opérateurs différents et obtenir une nouvelle proposition vraie. A supposer que quelqu'un utilise ce calcul, il aurait donc à choisir dans une collection préalable, définie une fois pour toutes. Il en va autrement en logique naturelle qui comporte un sujet capable de déployer une activité créatrice. Bien entendu tout n'est pas possible. La logique mathématique avec les élargissements qu'elle a connus (logiques modales, logiques des temps, logiques de la question, etc.) reste paradigmique. Cas-limite, les créations du sujet doivent rester compatibles avec elle, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont déterminées par elle. Si l'on se propose de formaliser des fragments de textes non scientifiques, on s'aperçoit que l'explicitation des présupposés reste largement arbitraire (Borel et Vignaux, 1971). Cela tient d'une part, comme Aristote l'avait bien vu, à l'usage systématique de l'enthymème et d'autre part à ce que j'ai appelé plus haut le phénomène d'induction de sens. Cela veut dire que *A* ne «transmet» pas davantage les liens logiques que les objets de son discours. Les uns comme les autres doivent être (re)construits par *B*. Dès lors, si un *B* concret quelconque a un tempérament de logicien, il a le champ libre pour s'exercer. Prenons un exemple précis.

(6) «I don't see (7) how any male in his right mind could entertain affection for a female (8) that has no more charm than a capsized bathtub».

(9) «Capsized bathtub, indeed!» exclaimed Mrs Gray.

On peut voir dans ce passage une façon de «prouver» que Mr Hippopotamus n'est pas «in his right mind». Posons en effet:

<i>rx</i>	= df <i>x</i> is in his right mind
<i>axy</i>	= df <i>x</i> entertains affection for <i>y</i>
<i>fx</i>	= df <i>x</i> is a female
<i>cx</i>	= df <i>x</i> has no more charm than a capsized bathtub
<i>x</i> ₁	= df Mr Hippopotamus
<i>y</i> ₁	= df Mrs Hippopotamus

On aura donc:

1	$(\forall x)(\forall y)(rx \wedge fy \wedge cy \rightarrow \sim \Diamond axy)$	(7) + (8)
2	cy_1	(9)
3	fy_1	Texte
4	ax_1y_1	antérieur
5	rx_1	hyp. par le raisonnement
6	$rx_1 \wedge fy_1 \wedge cy_1 \rightarrow \sim \Diamond ax_1y_1$	1, élimination de \forall
7	$rx_1 \wedge fy_1 \wedge cy_1$	5, 3, 2, introduction de \wedge
8	$\sim ax_1y_1$	7, 6, modus ponens
9	$\Diamond ax_1y_1$	4, introduction de \Diamond
10	$\sim rx_1$	5, 8, 9, ab absurdo

Une telle preuve ne me paraît toutefois intéressante que dans la mesure où elle suggère une procédure discursive qui permet de dévaloriser un individu. L'étude systématique des textes devrait ainsi permettre de dégager des règles de logique naturelle. Sans doute rencontrera-t-on des cas où de telles règles seront appliquées «abusivement». Mais parler alors de sophisme, c'est éluder le problème. S'il se trouve que des sujets tiennent des discours non conformes aux normes de la logique aristotélicienne, la tâche du chercheur est de les enregistrer et non de faire un cours sur les *Principia Mathematica*.

Il reste encore à dire quelques mots sur les rapports entre la description logique ainsi conçue et les descriptions linguistique et théorique.

Le postulat de base implique que c'est dans le texte et seulement là qu'il faut aller chercher les informations. Comme ce dernier est écrit dans une langue naturelle, c'est donc elle qui est porteuse des indices pertinents. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de se contenter de repérer des phénomènes de surface où s'il faut s'adresser aux structures profondes. Dans le second cas la différence entre logique naturelle et linguistique serait assez ténue, puisque toutes deux seraient à la recherche d'universaux très semblables. Il est actuellement difficile de prendre objectivement parti. Epistémologiquement la question est certainement fondamentale, mais il semble peu réaliste d'attendre sa solution pour se mettre au travail. Pratiquement, il y a des cas où une lecture de surface suffit et d'autres où il faut en appeler à la linguistique. L'insuffisance théorique d'une telle attitude ne m'échappe pas, mais je doute que, sans un certain pragmatisme, il soit possible de faire avancer l'étude du discours.

Considérons trois exemples et d'abord les deux phrases suivantes

- (i) Si vous venez chez moi, je jouerai du piano.
- (ii) Si vous venez chez moi, je vous jouerai du piano.

Il faut être de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que la seule présence en surface de «vous» dans la phrase (ii) conduit à une biconditionnelle. D'autre part, il est facile de justifier l'usage d'une conditionnelle simple dans la phrase (i) en remarquant que je peux parfaitement jouer du piano pour me consoler de votre absence.

Comparons maintenant le fragment (7)–(8) du texte de Thurber avec le suivant.

- (17) The tender things they said to each other during the monolithic give-and-take of their courtship sounded as lyric to them as flowers in bud.

La numérotation introduite fait voir que dans le premier cas, il m'a paru convenable de traiter la relative indépendamment et de ne pas le faire dans le second cas. Il s'agit-là d'une question qui est certainement liée à la distinction que font les grammairiens classiques entre les relatives explicatives et les relatives déterminatives. Toutefois quand on regarde, même très attentivement, ce que les grammairiens en disent on ne dispose guère de critères opératoires suffisants. De leur côté les grammaires génératives et transformationnelles se contentent de descriptions et n'expliquent finalement pas grand'chose. Il s'ensuit que la seule façon de diminuer ici l'arbitraire du découpage est d'approfondir plus encore l'étude linguistique des propositions relatives.

Il existe enfin de nombreuses décisions qu'il faut prendre en s'appuyant sur le sentiment linguistique des usagers d'une langue. Soit à distinguer les deux relations suivantes:

- (iii) Jean entend Pierre.
- (iv) Jean écoute Pierre.

On « sent » bien que la seconde a son origine dans Jean, qu'elle est très proche d'une action, au contraire de la première. Mais comment distinguer les relations du type (iii) Rxy des relations du type (iv) $\tilde{R}xy$? Certes une analyse sémique de « entendre » et de « écouter » révélera des différences. Cependant si elle autorise à placer « entendre » dans la catégorie Rxy et « écouter » dans la catégorie $\tilde{R}xy$, elle n'offrira que la possibilité d'appliquer la logique naturelle, non celle de la constituer. Je pense donc qu'une théorie des modalités offrirait une solution sur la base de remarques telles que

(v) * Jean entend attentivement Pierre,
n'est pas acceptable pour quelqu'un qui parle français tandis que
(vi) Jean écoute attentivement Pierre,

l'est parfaitement.

Ainsi la frontière entre logique naturelle et linguistique reste imprécise tout comme celle entre logique naturelle et rhétorique. Certains procédés, comme par exemple la question et la réponse dans

- (4) « Can you believe that? »
- (5) « No », said Gray.

paraissent relever de la rhétorique. Le contenu logique -- que Gray ne peut pas croire cela -- pourrait être dit autrement. Mais de nombreuses fonctions, l'exemple, l'opposition, la concrétisation, etc., semblent jusqu'à plus ample informé appartenir à l'une et l'autre discipline.

Tout ceci conduit à adopter une méthodologie aussi ouverte que possible, c'est-à-dire à éviter autant que faire se peut les cloisonnements. D'une part, il convient de réservier la possibilité pour un phénomène proprement linguistique ou rhétorique de trouver un correspondant logique. D'autre part, au sein même des catégories logiques, il faut envisager des glissements des unes aux autres et les tenir toujours pour des genres dont les espèces et les sous-espèces pourront être progressivement déterminées, et même regroupées.

III. La logique du texte

Le fait que l'activité discursive se déploie sur deux plans à la fois pose le problème de l'unité du texte. Seul un cadre théorique suffisamment large pour englober explication et description, et qui n'existe pas encore permettra de la garantir. En attendant il faut se fier au sentiment que l'on a qu'une production écrite ou orale comporte des parties dont chacune forme un texte distinct. Chaque texte correspond à ce que j'appellerai une *intention* de *A*, notion dont il faudra plus tard rendre compte à l'aide des paramètres du discours. Pour le moment, je me contente d'en postuler l'existence et de lui attribuer un pouvoir directeur et unificateur. Le cas *The Lover and His Lass* est d'ailleurs particulièrement simple, dans la mesure où il est possible de lui prêter une intention unique, ce qui va se confirmer a posteriori. Ceci dit, je vais m'appuyer sur trois hypothèses de travail, dont les conséquences pratiques ne sont pas sans interférer les unes avec les autres, mais que j'expose séparément pour des raisons de commodité et de clarté.

Première hypothèse: Tout texte détermine progressivement les objets dont il traite.

Cette hypothèse est conforme à ce que nous avons vu de l'activité discursive en général, mais elle pose un problème délicat. Dans une logique qui contient des constantes d'individus, on peut admettre que chacune désigne un objet bien déterminé. Il y a donc un sens précis à dire que deux expressions différentes, par exemple les équivalents formels de «le successeur immédiat de zéro» et de «trois moins deux» sont substituables l'un à l'autre. Il n'en va pas de même dans un texte. Je vais donc introduire la notion ad hoc de *classe de quasi-équivalence*. Tenant compte des deux principes de l'a posteriori et du renversement, je définirai une telle classe en y plaçant tous les noms que le texte utilise pour renvoyer à un même objet du monde qu'il schématise. Une classe de quasi-équivalence est ainsi constituée par un ensemble ouvert de traits caractéristiques et elle jouera le rôle d'objet pour la logique naturelle.

C'est ainsi que chez Thurber, on a d'abord quatre objets principaux:

$$\begin{aligned}
 G_1 &= \text{df} \quad \{\text{arrogant gray parrot, Gray, ...}\} \\
 G_2 &= \text{df} \quad \{\text{arrogant mate, Mrs Gray, ...}\} \\
 H_1 &= \text{df} \quad \{\text{lover, hippopotamus, ...}\} \\
 H_2 &= \text{df} \quad \{\text{lass, hippopotama, capsized bathtub, ...}\}
 \end{aligned}$$

Je poserai d'ailleurs $G = \text{df } G_1 \cup G_2$ et $H = \text{df } H_1 \cup H_2$.

On a ensuite trois objets qui constituent des classes unaires et dont chacune contient un terme générique: *{male}*, *{female}*, *{world}* et deux autres classes unaires dans lesquelles je fais figurer un métaterme: *{VOUS}* et *{ON}*. Enfin, au premier niveau où je situe cette esquisse, j'ai besoin de quelques classes que je ne spécifie pas et que je note *X*, *Y*, ... Elles correspondront, par exemple, au «A.B.I.» aux «friends and neighbors», etc.

L'opération de substitution prend alors une forme très particulière. D'une part elle n'est possible qu'à partir d'un endroit déterminé du texte, phénomène déjà tout à fait clair avec les pronoms, mais non moins évident avec les noms. Je ne puis sub-

stituer « *hippopotamus* » à « *lover* » avant (2). D'autre part, elle doit être pensée cummulative. Prenons, par exemple

(3) « *He calls her snooky-ookums* », said Mrs Gray.

On aura quelque chose comme:

« *A lover-hippopotamus calls her lass-hippopotamia snooky-ookums* », said Mrs Gray-arrogant-mate-of-an-arrogant-gray-parrot.

Il ne s'agit évidemment pas d'utiliser réellement de telles substitutions. Mais elles justifient l'identification des classes de quasi-équivalence aux objets et donnent un sens à l'écriture.

« H_1 calls H_2 snooky-ookums », said G_2 .

Par ailleurs, ces objets sont classiquement déterminés par des prédicats, ce qui pose un double problème de repérage. Le premier est de décider ce qu'on introduit au départ dans les classes de quasi-équivalence. La solution dépend uniquement du degré de finesse que l'on veut accorder à la description. Pour aller vite, j'ai introduit en bloc « *arrogant gray parrot* », m'appuyant sur le fait que le texte n'explicite pas la copule, mais il est clair que j'aurais pu procéder autrement sans changer en rien l'information. Je pense qu'il s'agit-là d'un point très secondaire, dans la mesure où rien n'empêche que certaines langues africaines possèdent un substantif unique pour désigner ce genre d'oiseau.

Le second problème en revanche est essentiel. Puisque contrairement à ce qui se passe dans la démonstration, la prédication est ici prise en charge par un sujet, il faut savoir reconnaître qui prédique, ce qu'il prédique et dans quelle mesure il s'engage, en ce faisant.

En un premier sens, c'est toujours A qui prend en charge les déterminations. Le phénomène est si général qu'il serait sans grand intérêt s'il n'existe pas, comme ici, des objets eux-mêmes capables d'activités discursives. C'est ainsi que, dans le texte de Thurber, on est en présence de trois schématisations: celle directe de A qui se donne comme neutre, celle des G et celle des H . C'est d'ailleurs sur leurs différences que repose l'essentiel de la fable. Qu'il s'agisse alors de style direct ou du style indirect, la langue offre le moyen de savoir sans peine qui parle.

Aussi bien la difficulté est-elle ailleurs. Elle consiste à décider si celui qui parle se détermine lui-même ou/et s'il détermine un autre objet. Certains cas paraissent clairs. Ainsi dans

(3) « *He calls her snooky-ookums* », said Mrs Gray,
 G_2 rapporte un fait. Mais dans

(32) « *I would as soon live with a pair of unoiled garden shears* », said her inamoratus,

on peut se demander si on a affaire à un jugement de H_1 sur les G ou simplement d'une façon que H_1 a de se décrire lui-même. La nature des verbes utilisés est sans doute déterminante, mais les choses sont plus complexes encore. Considérons les trois phrases suivantes:

- (i) Ce vin est bon.
- (ii) Je dis que ce vin est bon.
- (iii) Je vous avais dit que ce vin était bon.

Il est clair que (i) est une détermination de « ce vin ». Si dans la perspective de Lakoff (1970) on accepte l'équivalence de (i) et (ii), alors (ii) est aussi une détermination de « ce vin ». En revanche, le simple fait d'utiliser un temps passé (iii) semble renvoyer à une information sur le locuteur.

On voit par là qu'une étude poussée des types de verbes, de leur fonctionnement selon les temps et les modes est indispensable pour faire face aux questions que soulève la logique naturelle. En attendant, il est souvent utile pour aider à confirmer ou à infirmer le sentiment, d'utiliser la *procédure de la réfutation*. Liée à la théorie de la présupposition telle que Ducrot (1972) la formule, elle consiste, à examiner ce qui se passe si un interlocuteur refuse l'énonciation. On voit alors que pour (i) et (ii) on aura quelque chose du genre « Non, ce vin est détestable », tandis que pour (iii) on aura plutôt « Non, vous ne me l'aviez pas dit ».

La relation entre le sujet et son énoncé est du ressort des modalités. Cela signifie que, en principe j'entends par modalités un ensemble de phénomènes qui dépasse de loin ceux classiquement étudiés. Non seulement les modalités dites aléthiques, déontiques, épistémiques y figurent, mais encore la négation, l'interrogation, l'injonction, les appréciations, les aspects. En bref, je voudrais considérer comme modal tout ce qui, en un sens ou en un autre, modifie l'assertion simple « *S* est *P* ». En pratique j'en suis fort loin, faute de savoir faire face à deux problématiques: l'une de reconnaissance, l'autre de manipulation.

Certains cas sont assez simples. Ce sont ceux qui portent les marques bien connues de la négation (5, 6), de l'interrogation (4, 31), de l'injonction (30). D'autres sont déjà plus délicates comme la distinction entre le possible (7), le probable (23) et l'aléatoire (2) et il y en a que je ne suis capable que d'enregistrer sans plus: manières (1, 15) appréciatifs (32) et aspects (14, 20). Mais l'enregistrement lui-même fait problème, en ceci qu'il est fonction du découpage du texte. En principe, et sous réserve de ce que j'ai dit des relatives, une unité de texte est déterminée par la présence d'un verbe. On se heurte cependant à un phénomène propre aux langues naturelles, que j'ai appelé ailleurs le principe des niveaux variables (Grize, 1973: 96). Le locuteur peut, à sa guise, s'en tenir à un seul niveau de langue

S est probablement *P*

ce qui correspond, en gros, à une modalité de *re*, ou faire usage de deux niveaux

Il est probable que *S* est *P*

ce qui correspond à une modalité de *dicto*. Dans le premier cas, on aurait une seule unité, mais deux dans le second, différence qui, comme on le verra tout à l'heure, a un impact direct sur la description. On est donc ici en présence d'un champ d'étude vaste et complexe

Reste la problématique de manipulation. Ici encore tout, ou presque, reste à faire. Les logiques modales standard ne traitent jamais que d'une seule interprétation à la fois, alors que les textes ne cessent de les entremêler.

Tout ceci n'empêche pas d'étudier les divers types de déterminations qui procèdent toujours par l'énonciation de propriétés et de relations. La distinction entre les deux est d'ailleurs secondaire. Du point de vue logique, il s'agit toujours de prédicats dont le nombre de places seul varie. Psychologiquement et épistémologiquement, Piaget (1972: 8) a montré que toute détermination est relationnelle. Ceci m'autorisera plus loin à représenter parfois une relation par un prédicat unaire.

Prédicats unaires: propriétés (*P*) et descriptions (*D*)

Pour distinguer ce qui, comme je l'ai dit plus haut, ne doit être considéré que comme des genres, j'emprunterai tout d'abord à Bugniet (1972) le critère suivant. Soit une phrase de la forme

x_1 est Adj.

Si elle admet la transformation

x_1 est Adj \rightarrow il est Adj de Phr,

je parle de propriété, sinon de description. Ainsi

Ce problème est difficile. P (problème)

Ce stylo est rouge. D (stylo)

En effet, on a:

Il est difficile de résoudre ce problème.

* Il est rouge d'écrire avec ce stylo.

Si la phrase est de la forme

x_1 Verbe Adj,

je parle de propriété et si elle est de la forme

x_1 a Nom

je parle de description. On aura donc, par exemple:

(45) You love alone. P (VOUS)

(10) «Both of them have the appeal of a coastwise fruit steamer . . .» D (H)

Il est d'ailleurs intéressant, en s'appuyant sur le type des verbes utilisés, de distinguer déjà deux espèces de propriétés: les volontés (*V*) et les opinions (*O*). Par exemple

Jacques voulait la paix V (Jacques)

et il haïssait la violence. O (Jacques)

Il ne s'agit encore ici que d'une indication, la recherche de critères opératoires reste à faire.

Prédicats n-aires: identificateurs (*I*), jugements (*J*), actions (*A*), relations (*R*).

Dans de nombreux textes, la relation d'identification joue un rôle fondamental, c'est pourquoi il m'est apparu utile d'en faire un genre. On a par exemple:

a) *I* (a lover and his lass, hippopotamuses)

b) *I* (A.B.I., African Bureau of Investigation)

On voit d'une part qu'il peut arriver que l'identification soit une véritable définition (2e exemple) et d'autre part qu'il est commode, à un premier niveau de description, de s'en tenir à une notation avec un seul argument. Ainsi pour a) je note *I* (*H*) et pour b) *I* (*X*).

Les jugements sont portés par un sujet sur un objet ou sur une détermination, ce que je marque par la barre oblique.

(9) «Capsized bathtub, indeed! » said Mrs Gray. *J* (*G*₂/*H*₂)

Les actions constituent un genre très large qu'il conviendra de spécifier. La chose commence à être envisageable au vu de travaux comme, par exemple, celui de Rouault (1971). Le texte de Thurber contient un très grand nombre d'actions et je ne les signale pas. En revanche, je voudrais faire trois remarques. La première est que dans plusieurs cas je me contente de noter des objets indéterminés. Ainsi, si je note

(14) They continued to bump each other, *A/H/H*
j'écris

(33) They called up theirs friends and neighbors. *A/G/X*.

La deuxième est que les véritables actions sont situées dans le temps et dans l'espace. Il est dès lors utile d'introduire deux descripteurs de localisation:

LOCT: afternoon, spring, late in the evening, long after midnight
LOCS: African

La portée de ces localisations est variable. Certaines, comme

(11) But it was spring,

ont un impact logique, ici explicatif. D'autres ont un rôle narratif que je ne sais pas traiter. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai parlé de « véritables actions ». Si je trouve dans une démonstration:

Retournons le triangle *ABC* autour de la bissectrice de l'angle *A*,
je n'ai à préciser ni le moment, ni le lieu de l'action!

La dernière remarque est que, parmi toutes les actions, les déclarations ou énonciations sont si particulières qu'il me paraît déjà convenable d'en faire une espèce. Ainsi pour l'exemple (3) souvent cité déjà, j'écris *E/H₁/H₂*.

L'étude des devers types d'action enfin ne pourra vraisemblablement pas se faire sans tenir compte des aspects. Dans

(14) They continued to bump each other,
on a certainement affaire à un aspect. Mais en va-t-il de même dans

(37) The hippopotamuses stopped criticizing the Grays?

Pour terminer, faute de recherches suffisamment avancées, je place tous les autres prédictats binaires dans la classe *R/X, Y*). Il est clair que « to listen to », « to entertain affection », « to laugh with » établissent des rapports très différents entre les objets et qu'il faudra en tenir compte. Mais c'est aussi là que se situe la difficulté: la tentation est d'introduire autant d'espèces que de verbes différents.

Notons enfin que les déterminations sont réitérables, en ce sens qu'elles peuvent porter les unes sur les autres. Ainsi, par exemple, si le comportement amoureux des hippopotames est décrit par *A/H/H* c'est une propriété de ce comportement *P(A/H/H)* qui pourrait servir à alerter le A.B.I.

Deuxième hypothèse: chaque détermination contenue dans un texte a un statut justificatif

Au niveau de la langue, la détermination d'un objet se fait à travers un acte d'énonciation, de sorte que chacune est prise en charge par un sujet énonciateur. Nous avons

rappelé que, en dernière analyse, il s'agit toujours de *A*, encore que celui-ci puisse déléguer son rôle à d'autres sujets. Dans ce cas, je note à côté du type de statut et entre parenthèses le sujet qui énonce au second degré. Mais l'important pour la logique du texte, c'est de déterminer au nom de quoi le sujet, quelqu'il soit, dit ce qu'il dit. Dans une perspective dialogique, le statut est ce qui est censé faire accepter le dit par l'interlocuteur, ce qui doit l'empêcher de produire une réfutation.

La chose est tout à fait claire dans les démonstrations. Chaque énoncé est soit un axiome, une définition ou une hypothèse, soit une conséquence logique de ce qui précède. Les règles du jeu sont à la fois connues et acceptées par *B*. Mais tel n'est pas le cas dans les situations discursives dont je traite ici. Il peut sans doute arriver qu'un texte propose des passages démonstratifs. Toutefois, sa fonction principale est la création d'un monde, et il doit bien davantage la faire accepter qu'en tirer les conséquences.

Je traiterai de l'équivalent textuel de la déduction sous la troisième hypothèse et je ne m'occuperai pour le moment que du statut interne des déterminations. J'en distinguerai trois familles: 1) celles imputées au monde, 2) celles prises en charge par un sujet et 3) celles qui sont incontestables.

1) Déterminations imputées au monde

Il faut d'abord commencer par rappeler que le terme de monde ne renvoie qu'à celui du discours. Il en découle que quelque chose apparaîtra comme un fait, non parce que tel est bien le cas, mais parce que la chose est donnée, dite comme un fait. Dans ces conditions, il est utile de distinguer trois genres qui devront chacun être spécifiés.

Je distinguerai d'abord le simple statut de fait (*FAIT*) qui constitue la majeure partie de *The Lover and His Lass*: «it was spring», «the lover and his lass were young», «they called up their friends and neighbors», etc. Ensuite, comme l'énonciation d'un fait peut être renforcée de diverses façons — par des locutions du genre «en fait», «en réalité», «à la vérité» — j'introduirai la catégorie des réalités (*REAL*). Ainsi en est-il de (9). Enfin, et bien que je n'en aie pas fait usage ici, je noterai l'existence d'un renforcement supplémentaire, très utilisé dans les textes argumentatifs, et qui correspond à l'idée «tout le monde sait que». Je considère ceci comme l'équivalent naturel des axiomes et je note *AXF*.

2) Déterminations prises en charge par un sujet

Elles sont de deux genres selon qu'elles sont simplement attribuées à un locuteur (*LOC*) ou qu'elles prennent un sujet comme une autorité garante (*AUT*).

L'attribution à un locuteur peut se faire sous diverses formes qui sont toutes très fortes d'un point de vue argumentatif, c'est-à-dire très difficiles à réfuter. Le locuteur peut assérer un fait qui lui est propre (*LOCF*):

Je suis fâché contre vous.

Il peut se référer à sa propre autorité (*LOCA*):

«En vérité, en vérité, je vous le dis».

Il peut exprimer sa volonté (*LOCV*):

(30) «Listen to those squawks».

Le verbe est alors souvent à l'impératif, mais dans les textes scientifiques en particulier on trouve fréquemment des présents atemporels:

Je pose $x = 4$.

Enfin, il peut faire part de son opinion (*LOCO*):

« No [I cannot believe that] ».

On retrouve ici la difficulté que j'ai signalée plus haut à distinguer sûrement entre un jugement sur et une détermination du locuteur (fragment (32)). Dans le premier cas, on aura affaire à *LOCO* et dans le second à *LOCF*. Jusqu'à plus ample informé, je me contente d'assurer la cohérence des deux choix. Si donc X et Y représentent deux objets, j'aurai

soit $J(X/Y)$ *LOCO* (X)
 soit $P(X)$ *LOCF* (X).

Le second genre correspond à l'argument d'autorité et j'y distinguerai provisoirement deux espèces. Ou bien on en appelle à l'autorité d'un tiers (*AUTT*) et c'est le fameux « *Philosophus dixit* ». Il peut d'ailleurs arriver que ce tiers soit vide comme dans « on montre que », où il serait aussi possible d'utiliser *AXF*. Ou bien l'auteur renvoie à l'interlocuteur lui-même (*AUTB*). Ce sont les cas où l'on trouve des expressions du genre « vous avez admis que », « vous savez que », etc.

Le choix entre *FAIT*, *LOC* et *AUT* demande souvent une prise de position que je ne sais pas encore régler. Considérons les quatre phrases suivantes:

- (i) La terre tourne autour du soleil (=df p)
- (ii) Je sais que p
- (iii) Galilée a dit que p
- (iv) « p », a dit Galilée.

Mon jargon personnel me conduirait aux descriptions suivantes:

- | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------|-------------|
| (i) P (terre) | <i>FAIT</i> | | |
| (ii) P (terre) | <i>LOCA</i> | | |
| Si « Galilée » est le thème | | <i>E</i> (G /terre) | <i>FAIT</i> |
| (iii) \ | si « la terre » est le thème | P (terre) | <i>AUTT</i> |
| (iv) P (terre) | <i>FAIT</i> (G) | | |

Mais je conçois parfaitement que l'on puisse en donner d'autres.

3) Déterminations incontestables

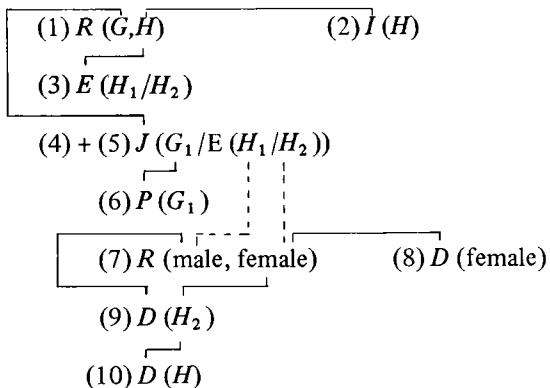
Il s'agit des questions (*QUES*) et des hypothèses (*HYP*). Je ne distingue encore aucune espèce mais il semblerait utile de séparer au moins les questions ouvertes des questions fermées, et de constituer un genre spécial pour les hypothèses irréelles. Chaque cas, en effet, commande des procédures logiques différentes.

Troisième hypothèse: certaines déterminations sont formellement articulées entre elles

Avant de parler des articulations elles-mêmes, il convient d'examiner rapidement la portée de cette dernière hypothèse et de noter tout d'abord qu'une description des

déterminations et de leurs justifications reste insuffisante à rendre compte d'un texte. Même si l'on imaginait que les différents problèmes que j'ai soulevés — et ceux qui apparaîtront au fur et à mesure que le travail progressera — étaient résolus, il resterait que le texte ne serait encore qu'une poussière d'éléments. Il s'agit donc de montrer en quel sens il est autre chose qu'une collection d'atomes de tailles variables, comment il se fait qu'on puisse l'appréhender comme un tout.

Rien n'empêche en principe qu'un sujet-auteur *A* juxtapose par son discours n'importe quoi n'importe comment. Une telle liberté d'action a cependant été limitée de deux façons par ce qui précède. D'une part, l'activité discursive a été définie comme finalisée et d'autre part un postulat d'intention a été formulé. L'intention conduit *A* à choisir certains objets et à s'y tenir, la finalité à les organiser d'une façon convenable. Il s'ensuit alors que le ciment le plus général du texte, ce qui essentiellement lui confère son unité, ce sont les objets. Les objets étant ici comme des classes de traits, ils peuvent être liés entre eux de deux façons principales. Ou bien la liaison est complète, c'est-à-dire que, au niveau de la description, une même classe se retrouve dans deux ou plusieurs déterminations. Ou bien elle est seulement partielle ce qui signifie logiquement qu'elle se fait entre un objet et l'une de ses sous-classes. C'est ainsi que, de ce point de vue, le début du texte de Thurber se présente comme suit



Il conviendra par la suite d'étudier de très près ces sortes d'organigrammes. Il n'est en effet pas exclu d'en faire une algèbre et de définir peut-être par là un coefficient de linéarité des textes. Un tel coefficient pourrait alors figurer comme une grandeur importante dans une typologie.

Mais revenons à l'hypothèse. Elle pose d'abord que ces liens de contenus ne sont pas seuls à constituer un texte, qu'un autre système de liaisons s'y superpose. Elle pose ensuite que toutes les déterminations ne sont pas nécessairement articulées par cet autre système. Cette dernière clause repose d'ailleurs plus sur une volonté de prudence que sur un principe de méthode. Reprenons, pour le voir, le cas-limite de la démonstration. Les relations que l'hypothèse considère ici comme « formelles » correspondent aux inférences de la déduction et il est vrai que, dans une démonstration, tout n'est jamais déduit, puisqu'on y trouve des axiomes. Mais on sait aussi que (dans la quasi-totalité des calculs logiques) si $P \vdash Q$ alors $\vdash P \supset Q$. Il est donc possible de considérer que toutes les propositions sont reliées déductivement les unes

aux autres. Il me semble toutefois que, dans une logique naturelle, cette façon de procéder limiterait par trop la liberté du sujet. Mais c'est une question à examiner.

Ce qui en revanche est certain, c'est que la langue comporte des marques ou des indices de « relations formelles ». Ce sont les équivalents naturels des opérateurs logiques et c'est d'eux que je vais m'occuper. Mon projet – mais il est encore lointain – est d'arriver à formuler à leur propos des *règles d'utilisation*. Ces règles auraient des formes du genre:

Si on a «*détermination_i (X)*» avec *statut_j* et «*détermination_i (X)*» avec *statut_j*, alors on peut écrire par la règle *k*: «*détermination_i (X)* OPERATEUR «*détermination_i (X)*».

Elles se présenteront donc sous une forme qui rappelle les règles d'introduction dans ce que, depuis Gentzen (1955) on appelle la déduction naturelle. Mais elles en différeraient essentiellement. Celles de Gentzen en effet traitent de propositions prises en extension (avec une valeur de vérité), elles ne presupposent aucun sujet actif, elles visent à démontrer. Celles de la logique naturelle, au contraire, reposent sur la compréhension, elles exigent la présence de *A*, enfin elles sont insérées dans un processus de schématisation et visent à «montrer», non à démontrer. Ainsi le lien de conséquence entre, par exemple

(44) Love (45) and you love alone,

n'est nullement démontré par Thurber. Il est «montré» par sa fable.

Il est toutefois vrai que, dans certains cas, on a bel et bien l'impression d'une démonstration, sinon explicite, au moins virtuelle. Il est alors possible de la rétablir, quitte à expliciter certaines prémisses. Mais il faut être prudent. C'est ainsi que la présence d'une hypothèse, même tout à fait explicite, n'est pas toujours l'indice d'une déduction. Comparons les deux exemples suivants.

- (i) S'il a un quart d'heure de retard,
- (ii) je partirai sans lui,

on a:

- (i) *HYP*
- (ii) *LOCV*

et on est donc en présence d'une volonté conditionnelle du locuteur et pas du tout d'une inférence.

- (i) S'il a un quart d'heure de retard,
- (iii) il a plus de dix minutes de retard.

On a dans ce cas

- (i) *HYP*
- (iii) conséquence de (i), de la définition de «heure», et de l'arithmétique.

Il s'agit-là d'exemples particulièrement simples puisque la distinction peut facilement s'appuyer sur la forme des verbes: futur d'une part, présent atemporel de l'autre. Mais l'établissement de critères généraux exige de recourir à ce que Ducrot (1972) appelle une théorie de la parole. Une telle théorie est nécessairement fort complexe, encore que cet ouvrage lui fournisse déjà une base largement utilisable.

Je vais me contenter ici de poser l'existence de deux familles distinctes d'opérateurs et de fournir quelques exemples à la seule fin d'indiquer comment j'essaie de

travailler. Le premier groupe est constitué d'opérateurs, que j'appelle *inférentiels* et qui ont une double fonction: d'une part ils articulent un certain nombre de déterminations, d'autre part ils déterminent le statut de l'un d'eux. Les opérateurs *non inférentiels*, qui ne font qu'articuler des déterminations, constituent le second groupe.

Exemples de liens inférentiels

Je les noterai toujours *CONS* et je chercherai à les distinguer les uns des autres en fonction de la nature de la prémissse tacite.

1) *CONSC* ou conséquences comportementales. La prémissse postule un comportement humain normal.

«Ariovistum se consule cupidissime populi Romani amicitiam appetisse; cur hunc tam temere quisquam ab officio discessurum judicaret?» (*De bello gallico*, I, 40).

Si on laisse de côté les aspects rhétoriques, il suffit de supposer qu'aucun homme normal ne renonce sans raison à ce qu'il a vivement désiré.

2) *CONSP* ou conséquences physiques. La prémissse est une loi de la nature.

«Si rien n'est entrepris, la population mondiale va pratiquement doubler en trente ans.» (Lettre de S. Mansholt).

La prémissse formulerait une loi d'accroissement des populations.

3) *CONSA* ou conséquences analytiques. La prémissse exprime une définition ou une propriété d'un terme,

«Qui suum timorem in rei frumentariae simulationem angustiasque itineris con- ferrent, facere arroganter, cum aut de officio imperatoris desperare viderentur aut praescribere auderent» (*De bello gallico*, I, 40).

Il suffit de poser qu'il est impertinent de douter des compétences d'un général et de lui dicter des ordres. (Il semble que dans les armées ceci soit un axiome de fait!)

4) *CONSI* ou conséquences par inclusion. La prémissse pose que l'on a un genre et des espèces ou une classe et des éléments.

J'ai cru pouvoir utiliser ceci dans (14)–(15). Toutefois, ce cas est souvent très proche de l'opérateur «exemple» qui n'est pas inférentiel.

Exemples de liens non inférentiels

Je commencerai par ceux qui sont attestés dans *The Lover and His Lass*, en les introduisant dans l'ordre où ils y figurent.

DEF définit ce qui précède. Ainsi,

- (1) . . . the lovemaking of a lover and his lass,
- (2) who happened to be hippopotamuses.

DEF, 1

REP soit réponse à une question.

(4) «Can you believe that? »

(5) «No», said Gray.

REP, 4

EXPLIC signale l'ensemble des déterminations qui en expliquent une autre. Ainsi,

(14) and they continued to bump each other

11–13, *EXPLIC*

Cela signifie que l'indifférence des hippopotames est expliquée par les données rapportées dans les unités (11) à (13).

OPP recouvre toutes les relations d'oppositions. Dans

(18) To the Grays, however . . .

OPP, 17

«however» renvoie à (17), mais en opposant les relations en cause.

RENF marque un renforcement par rapport à ce qui précède

(18) It was hard to comprehend

(19) and even harder to tolerate.

RENF, 18

RAIS signale qu'une détermination (en général une propriété) est une raison pour une autre détermination qui est le plus souvent une action

(21) . . . calling the A.B.I.

(23) on the ground that . . .

RAIS, 21

MOY représente un moyen pour une fin. Avec mon interprétation, on a:

(25) . . . to phone their friends and neighbors

MOY, 26

(26) and gossip about the shameless pair.

Je signalerai encore deux autres opérateurs qui ne se rencontrent pas chez Thurber, mais qui sont d'un usage très fréquent.

CONCES marque une concession

«Il est évident que la société de demain ne pourra pas être axée sur la croissance, du moins pas dans le domaine matériel.» (Lettre de S. Mansholt).

CONCR est une concrétisation de ce qui précède.

«La population mondiale va pratiquement doubler en trente ans, pour passer de trois milliards et demi à sept milliards d'habitants en l'an 2000.» (Ibid.)

EX exemplifie et, comme je l'ai déjà signalé est souvent proche de *CONSI*, tout en étant aussi par ailleurs proche de *CONCR*.

«A ce moment se pose avec acuité la question de savoir si une telle opération est possible et si, par exemple, le système actuel de production peut être maintenu au niveau des entreprises.» (Ibid.)

Comme on le voit ces opérateurs, plus encore que les opérateurs inférentiels, sont directement liés aux mécanismes rhétoriques. Il en va d'ailleurs de même pour toute une série de liens qui sont marqués en français par des «et», «or», «mais» et qui ne rentrent dans aucune des deux catégories que j'ai distinguées.

Appendice: Analyse logique sommaire de «The Lover and His Lass»

J'applique au texte de Thurber les suggestions qui précédent mais, comme je l'ai dit tout au début, je ne prétends nullement rendre compte de façon satisfaisante de *The Lover and His Lass*. Il ne s'agit-là que d'une esquisse dont le rôle essentiel est de concrétiser certaines des notions signalées et de permettre d'aborder un certain nombre de questions. MORAL: Work and the world works with you.

No	Texte
1	An arrogant gray parrot and his arrogant mate listened, one African afternoon, in disdain and derision, to the lovemaking of a lover and his lass,
2	who happened to be hippopotamuses.
3	« He calls her snooky-ooolums », said Mrs Gray.
4	« Can you believe that? »
5	« No », said Gray.
6	« I don't see
7	how any male in his right mind could entertain affection for a female
8	that has no more charm than a capsized bathtub».
9	« Capsized bathtub, indeed! » exclaimed Mrs Gray.
10	Both of them have the appeal of a coastwise fruit steamer with a cargo of waterlogged basketballs. »
11	But it was spring,
12	and the lover and his lass were young,
13	and they were oblivious of the scornful comments of their sharp-tongued neighbors,
14	and they continued to bump each other around in the water,
15	happily pushing and pulling, backing and filling,
16	and snorting and snaffling.
17	The tender things they said to each other during the monolithic give-and-take of their courtship sounded as lyric to them as flowers in bud or green things opening.
18	To the Grays, however, the bumbling romp of the lover and his lass, was hard to comprehend
19	and even harder to tolerate,
20	and for a time they thought
21	of calling the A.B.I.,
22	or African Bureau of Investigation,
23	on the ground that monolithic lovemaking by enormous creatures who should have become decent fossils long ago was probably a threat to the security of the jungle.
24	But they decided instead
25	to phone their friends and neighbors
26	and gossip about the shameless pair,
27	and describe them in mocking and monstrous metaphors involving skidding buses on icy streets and overturned moving vans.
28	Late that evening, the hippopotamus and the hippopotama were surprised and shocked
29	to hear the Grays exchanging terms of endearment.
30	« Listen to those squawks », wuffed the male hippopotamus.
31	« What in the world can they see in each other? » gurbled the female hippopotamus.
32	« I would as soon live with a pair of unoiled garden shears », said her inamoratus.
33	The called up their friends and neighbors
34	and discussed the incredible fact
35	that a male gray parrot and a female gray parrot could possibly have any sex appeal.
36	It was long after midnight before
37	the hippopotamuses stopped criticizing the Grays
38	and fell asleep,
39	and the Grays stopped maligning the hippopotamuses
40	and retired to their beds.
41	MORAL:
42	<i>Laugh</i>
43	<i>and the world laughs with you,</i>
44	<i>love</i>
45	<i>and you love alone.</i>

No	Modalité	Détermination	Statut	Articulation
1	Manière	$R(G_1/H)$	<i>FAIT</i>	
2	Aléatoire	$I(H)$	<i>FAIT</i>	
3		$E(H_1/H_2)$	<i>FAIT</i> (G_2)	
4	Interrogation + Possibilité	$J(G_1/E(H_1/H_2))$	<i>QUES</i> (G_2)	
5	Négation	$J(G_1/E(H_1/H_2))$	<i>LOCO</i> (G_1)	
6	Négation	$P(G_1)$	<i>LOCF</i> *	
7	Possibilité	$R(\text{male, female})$	*	
8		$D(\text{female})$	* <i>HYP</i>	
9		$D(H_2)$	<i>REAL</i> (G_2)	
10		$D(H)$	<i>FAIT</i> (G_2)	
11		<i>SITT</i>	<i>FAIT</i>	
12		$D(H)$	<i>FAIT</i>	
13		$R(H, G)$	<i>FAIT</i>	
14	Aspect	$A(H/H)$	<i>FAIT</i>	11–13, <i>EXPLIC</i>
15	Manière	$A(H/H)$	<i>FAIT</i>	14, <i>CONS</i>
16		$A(H/H)$	<i>FAIT</i>	
17		$R(H, A(H/H))$	<i>FAIT</i>	
18		$R(G, A(H/H))$	<i>FAIT</i>	<i>OPP</i> , 17
19		$R(G, A(H/H))$	<i>FAIT</i>	<i>RENF</i> , 18
20	Aspect	$V(G)$	<i>FAIT</i> *	19, <i>CONS</i>
21		$A(G/X)$	*	
22		$I(X)$	<i>FAIT</i>	<i>DEF</i> , 21
23	Probabilité	$P(A(H/H))$	*	<i>RAIS</i> , 21
24		$V(G)$	<i>FAIT</i> *	
25		$A(G/X)$	*	
26		$A(G \cup X/X)$	*	
27		$A(G \cup X)/H$	*	
28		$P(H)$	<i>FAIT</i> *	
29		$A(G/G)$	*	
30	Injonction	$A(H_2/G)$	<i>LOCV</i> (H_1)	28, <i>EXPLIC</i>
31	Interrogation + Possibilité	$J(G/G)$	<i>QUES</i> (H_2)	
32	Appréciatif	$J(H_1/G)$	<i>LOCO</i> (H_1)	<i>REP</i> , 31
33		$A(H/X)$	<i>FAIT</i>	
34		$A(H \cup X/Y)$	<i>FAIT</i>	
35	Possibilité	$I(Y)$	<i>FAIT</i>	<i>DEF</i> , 34
36		<i>SITT</i>	<i>FAIT</i> *	
37		$A(H/G)$	*	
38		$P(H)$	*	
39		$A(G/H)$	*	
40		$A(G/G)$	*	
41		$P(\text{world})$	*	1–40, <i>CONS</i>
42		$A(\text{VOUS})$	* <i>HYP</i>	
43		$R(\text{ON, VOUS})$	*	
44		$A(\text{VOUS})$	* <i>HYP</i>	
45		$R(\text{ON, VOUS})$		<i>44, CONS</i>

Remarques

1. Les astéries dans la colonne « Statut » servent à marquer des dépendances.
2. Je n'ai pas fait usage des différentes espèces de l'opérateur *CONS*.
3. D'une façon générale, si α est un opérateur et si n est le numéro de la ligne auquel il renvoie, je note

n, α pour « vient de n par α » et
 α, n pour « (se) α à n « ou » est un α de (à) n »

Enfin si un opérateur utilise plus d'un antécédent, par exemple les antécédents n à m , je note $n\text{-}m$.

Bibliographie

- Benveniste, E.
1966 *Problèmes de linguistique générale* (Paris: N.R.F.).
- Borel, M. J. et G. Vignaux
1971 « Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation », *Langue française* 12, 68–82.
- Bloomfield, L.
1955⁴ « Linguistic Aspects of Science », en *International Encyclopedia of Unified Science*, 214–277 (Chicago: University Press).
- Bugniet, F.
1972 « Vers une analyse linguistique du discours », *Cahiers Science et Pédagogie* (Neuchâtel: Université) (Ronéo).
- Ducrot, O.
1972 *Dire et ne pas dire* (Paris: Hermann).
- Galay, J. L.
1972 *Esquisses pour une théorie figurale du discours* (Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Neuchâtel, Université) (Ronéo).
- Gardin, J. C.
1973 « Document Analysis and Linguistic Theory », *Journal of Documentation* 29.2, 137–168.
- Gentzen, G.
1955 *Recherches sur la déduction logique*. Traduction et commentaires R. Feys et J. Ladrière (Paris: P. U. F.).
- Gonseth, F.
1937 *Qu'est-ce que la logique?* (Paris: Hermann).
- Grize, J. B.
1971 *Logique de l'argumentation et discours argumentatif* (Travaux de Centre de Recherches sémiologiques, Neuchâtel, Université) (Ronéo).
1973 « Logique et discours pratique », *Communications* 20, 92–100.
- Jakobson, R.
1963 *Essais de linguistique générale* (Paris: Ed. de Minuit).
- Lakoff, G.
1970 « Linguistics and Natural Logic », *Synthese* 22, 151–271.
- Morf, A. et J. B. Grize
1974 « Esquisse d'une théorie générale des stratégies d'intervention », *Revue Européenne des Sciences Sociales* 12, no. 32, 137–150.
- Morris, C. W.
1955⁴ « Foundations of the Theory of Signs » en *International Encyclopedia of Unified Science*, 71–137 (Chicago: University Press).
- Pêcheux, M.
1969 *Analyse automatique du discours* (Paris: Dunod).

- Perelman, C. et L. Olbrechts-Tyteca
1958 *Traité de l'argumentation*, 2 vol. (Paris: P. U. F.).
- Piaget, J.
1967⁶ *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant* (Neuchâtel: Delachaux & Niestlé).
1972² *Essai de logique opératoire*, 2e éd., établie par J. B. Grize (Paris: Dunod).
- Piaget, J. et B. Inhelder
1948 *La représentation de l'espace chez l'enfant* (Paris: P. U. F.).
- Rouault, J.
1971 *Approche formelle des problèmes liés à la sémantique des langues naturelles*.
Thèse (Grenoble: Institut de Recherches en Mathématiques Avancées) (Ronéo).
- Wason, P. C. et P. N. Johnson-Laird
1969 «Proving a Disjunctive Rule», *Quarterly Journal of Experimental Psychology* 21,
14–20.